

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1990 - 1991

Annexe au procès-verbal de la séance du 4 octobre 1990

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (1) à la suite d'une mission effectuée en Arabie Saoudite et dans les Emirats Arabes Unis, du 18 au 24 septembre 1990,

Par MM. Jean LECANUET, Président,
Jean-Paul CHAMBRIARD, Claude ESTIER, Lucien NEUWIRTH,
Paul d'ORNANO, Xavier de VILLEPIN,

Senateurs

(1) Cette commission est composée de MM. Jean Lecanuet, président, Michel d'Allières, Yvon Bourges, François Abadie, Jean-Pierre Bayle, vice-présidents, Jean Garcia, Guy Cabanel, Michel Alloncle, Jacques Genton, secrétaires, Paul Alduy, Jean-Luc Becart, Daniel Bernardet, André Bettencourt, Amedée Bouquerel, André Boyer, Michel Caldagues, Jean-Paul Chambriard, Michel Chauty, Yvon Collin, Claude Cornac, Charles Henri de Cosse-Brissac, Michel Crucis, André Driens, Jean-Pierre Demerliat, Franz Duboscq, Claude Estier, Gérard Gaud, Jean-Claude Gaudin, Philippe de Gaulle, Jacques Golliet, Bernard Guyomard, Mme Nicole de Hauteclocque, MM. Marcel Henry, André Jarrot, Louis Jung, Christian de La Malène, Edouard Le Jeune, Max Lejeune, Philippe Madrelle, Michel Maurice-Bokanowski, Jean-Luc Mélenchon, Claude Mont, Jean Natali, Lucien Neuwirth, Paul d'Ornano, Michel Poniatowski, Robert Pontillon, Roger Poudonson, André Kouvière, Robert Paul Vigouroux, Xavier de Villepin, Albert Voilquin

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE : LE CARNET DE ROUTE DE LA MISSION	9
1. - La réunion de travail avec le vice-ministre de la défense	10
2. - La rencontre avec des représentants de la communauté française de Djeddah	13
3. - La visite au détachement français de Yanbu	13
4. - La réunion de travail avec le vice-ministre des affaires étrangères	14
5. - Les contacts avec la presse à Djeddah	17
6. - L'entretien avec le Général Khaled Ben Sultan, commandant en chef de la région de Dharan	18
7. - L'entretien avec le Général Johnston, adjoint au commandement en chef des forces américaines	21
8. - La réunion au Media Center de Dharan	22
9. - La visite de la base de Dharan et des forces saoudiennes et américaines en place sur cette base	23
10. - La région d'Al Far El Batin ; King Khaled Military Center	24
11. - L'entretien avec le roi Fahd	25
12. - La réunion de travail à l'Ambassade de France aux Emirats arabes unis	27
13. - La visite de l'escadron de reconnaissance du 1er régiment de hussards parachutistes à Al Hamra	28
14. - La réunion de travail avec S. E. Hilal Lootah, président du Conseil national fédéral des Emirats arabes unis ainsi qu'avec les vice-présidents de ce conseil	29
15. - La visite à bord de la frégate Duplex exécutant la mission de contrôle de l'embargo	31
16. - L'audience de S.A. Sheikh Zayed, président des Emirats arabes unis	31

17 Le dîner à la résidence de l'Ambassade de France - la rencontre avec M. J-P Chevènement, ministre de la Défense	32
DEUXIEME PARTIE. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF MILITAIRE FRANÇAIS EN ARABIE SAOUDITE ET DANS LES EMIRATS ARABES UNIS	33
I - Le contexte international de l'agression du 2 août 1990	34
II - La première phase de la réaction militaire française	36
1° L'analyse politique initiale de la crise : 2 août 13 septembre	36
2° Le dispositif militaire initial au Moyen-Orient	37
a. La mission Artimon	39
b. La mission Salamandre	40
c. soutien à certains Etats arabes	41
III - La seconde phase : la poursuite de l'opération Artimon et la mise en place de l'opération Daguet	42
TROISIEME PARTIE. QUELQUES CONCLUSIONS	49
I - L'insupportable situation des otages occidentaux ainsi que des réfugiés	50
II - L'efficacité de l'embargo	50
1° Une efficacité réelle	50
2° Les capacités de l'Irak à survivre à l'embargo ne doivent pas, pour autant, être négligées	51
III - Le caractère à la fois circonspect et ferme du discours des autorités politiques saoudiennes et émiraties	52
1° Le choix clair en faveur d'une solution non militaire	52
2° Les préalables absolus à toute négociation	52
3° La critique rigoureuse et définitive du président irakien	53
IV - Les données militaires du problème	54
1° Le potentiel militaire irakien est impressionnant mais parfois surestimé	54
2° L'importance du potentiel américain	55
3° Le risque politique de la présence des troupes américaines	55

V - Le rôle de l'URSS	56
1° L'URSS bénéficiaire de la crise ?	56
2° La persistance de lourdes incertitudes	57
VI - Le dispositif français : des moyens cohérents mais tardivement mis en place	58
1° Des moyens modernes, cohérents et significatifs	58
2° Des moyens tardivement mis en place	58

Mesdames, Messieurs,

La mission dont le présent rapport rend brièvement compte s'inscrit dans le contexte des différentes initiatives que votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées et son Président ont été amenés à prendre depuis le début du mois d'août, afin d'assurer l'information de notre Haute Assemblée et affirmer le rôle de votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées devant la situation créée par l'invasion du Koweït. Il a largement été rendu compte de ces initiatives dans le rapport d'information du Sénat n° 471, publié le 23 août 1990 et faisant suite à la mission effectuée à la demande du Président de la République par M. Jean Lecanuet en Turquie et en Inde du 14 au 19 août 1990.

Notre déplacement en Arabie Saoudite et dans les Emirats Arabes Unis visait à compléter ce travail d'information, d'une part, en tentant d'évaluer aussitôt que possible les préoccupations et les aspirations des dirigeants de ces deux Etats "en première ligne", face aux développements en cours dans le Golfe arabo-persique et, d'autre part, en rassemblant certains éléments d'information sur les dispositifs militaires étrangers, notamment français et américains déployés sur place. Notre mission a également voulu assurer une brève présence parlementaire -d'autant plus précieuse qu'elle était très largement consensuelle- aux côtés des militaires français qui accomplissent, là bas, leur devoir dans des conditions particulièrement difficiles.

Tout au long de cette mission, la **dégradation continue du sort de nos compatriotes retenus**, parmi les ressortissants d'autres pays occidentaux, comme **otages** en Irak a été une préoccupation constante de notre Délégation. Notre délégation a également marqué son inquiétude et son indignation face à la situation des **réfugiés** qui affluent, sans ressources et dans des conditions inhumaines vers l'Arabie Saoudite.

Notre mission, présidée par Jean Lecanuet, Président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, était composée de MM. Lucien Neuwirth, Sénateur de la Loire, Questeur du Sénat, Claude Estier, Sénateur de Paris, Président du Groupe socialiste du Sénat, Paul d'Ornano, Sénateur représentant les Français établis hors de France, Xavier de Villepin, Sénateur représentant les Français établis hors de France, Rapporteur de la section commune du Budget de la Défense, et Jean-Paul Chambriard, Sénateur de la Haute-Loire. Elle était accompagnée par Georges-Eric Touchard, Administrateur, responsable du secrétariat de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, ainsi que par le colonel Degré, expert militaire "Terre" auprès de la Commission et le Capitaine de Vaisseau Roy, Expert "Marine" auprès de la Commission.

M. Jean-Pierre Elkabbach, **Directeur Général Adjoint d'Europe n° 1**, a également accompagné la Délégation du 20 au 22 septembre et a largement rendu compte à cette occasion de nos investigations

*

* *

Délicate à mettre en oeuvre dans le contexte d'une actualité mouvante, la mission a été préparée et facilitée par une série de contacts étroits et suivis tant avec la Présidence de la République, le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de la Défense, qu'avec les Ambassades d'Arabie Saoudite et des Emirats en France et, enfin, avec nos représentants diplomatiques en Arabie et dans les Emirats.

Des entretiens ont parallèlement été accordés par plusieurs participants à la mission à différents représentants de la **presse écrite et audiovisuelle** afin d'exposer les raisons et les ambitions de ce déplacement.

*

* *

Le jeudi 6 septembre, M. Jean Lecanuet a reçu au Sénat S. Exc. M. Jamil Hejailan ambassadeur d'Arabie Saoudite en France ainsi que S. Exc. M. Ali Moubarak Al Mansoufi, Ambassadeur des Emirats Arabes Unis. A cette occasion, M. Jean Lecanuet a pu recueillir, de la part des deux représentants de ces pays, la position de leurs gouvernements respectifs sur les événements en cours.

PREMIÈRE PARTIE

LE CARNET DE ROUTE DE LA MISSION

Accueillie par S. Exc. M. Jacques Bernière et par M. Thierry Terrier, Consul général de France à **Djeddah**, la délégation a, dès son arrivée en Arabie Saoudite dans la soirée du **18 septembre 1990**, eu un entretien avec **S.A.R. le Prince Fahd Ben Abdallah**, vice-ministre de la Défense.

Au cours des cinq journées pleines qu'elle a passées en Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis, les investigations de votre délégation l'ont conduite à accomplir près de **6 000 kilomètres dans ces deux pays**.

1 - LA RÉUNION DE TRAVAIL AVEC LE VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE (1)

Après que le président Jean Lecanuet eut rappelé que l'objet de la mission était :

- de réaffirmer l'accord très général existant en France, au-delà des clivages politiques traditionnels au Parlement, en faveur de la stricte et complète application de l'ensemble des résolutions de l'ONU,
- de recueillir l'opinion des autorités saoudiennes sur la sécurité du royaume et les perspectives ainsi que les modalités envisageables d'un retrait des troupes irakiennes du Koweït,
- d'évaluer la réalité et l'adaptation aux nécessités du déploiement militaire français.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

"Les perspectives d'un règlement pacifique ... La présence de troupes de pays arabes et de pays amis à nos côtés témoigne de l'ampleur de l'appui aux décisions de la Ligue Arabe et du Conseil de Sécurité tendant à condamner l'invasion du Koweït ... Nous souhaitons un règlement pacifique de cette crise, mais la force militaire est nécessaire pour appuyer une telle perspective ... En effet,

(1) Les comptes rendus de réunion de travail qui illustrent ce chapitre n'ont qu'une valeur indicative. En effet, les propos des interlocuteurs de la mission ont pu être déformés par la traduction. En outre, n'ont été retenus dans le présent compte rendu que les propos jugés les plus significatifs par votre délégation.

le régime irakien est imprévisible ... Le dispositif mis en place rendrait suicidaire toute opération offensive de la part de l'Irak, cependant une telle hypothèse ne peut pas être exclue ... Même l'hypothèse la moins probable et la plus pessimiste doit être prise en compte.

Le préalable à tout règlement de cette crise doit être le retrait sans condition des forces irakiennes ainsi que le rétablissement de la légalité au Koweït.

L'efficacité de l'embargo ... L'embargo commence à produire des effets importants, mais il est difficile de prévoir la durée d'application nécessaire pour que ces effets deviennent décisifs ... L'efficacité de l'embargo dépendra de sa très stricte application et de la vigilance des nations à l'égard des tentatives de contournement que l'on observe d'ores et déjà ... Nous sommes en faveur d'un **règlement pacifique** de cette crise et, de ce fait, nous accordons la plus grande importance à la très stricte application de l'embargo.

L'évaluation du potentiel militaire irakien ... Le positionnement des forces irakiennes est **plutôt défensif**. Mais les modalités de l'invasion du Koweït démontrent une aptitude certaine de l'Irak à mener des opérations offensives ... **Aucune hypothèse ne doit être exclue ...** Pour ce qui est des perspectives d'acquisition de la **technologie nucléaire** militaire par l'Irak, la France est mieux placée que l'Arabie Saoudite pour l'évaluer...

La coordination des forces arabes et amies ... Un grand effort de coordination est en cours et il ne pose **pas de problème majeur ...** Un commandement unique sous autorité saoudienne fonctionne d'ores et déjà à Dahran ... L'Arabie Saoudite déterminera les modalités et les procédures de la coopération qui ne devraient pas susciter de grandes difficultés, car il n'y a pas d'incompatibilité entre les procédures militaires saoudiennes et celles des forces amies ... Les forces américaines et européennes ont l'habitude de travailler ensemble dans le cadre de l'Alliance Atlantique et les procédures saoudiennes sont proches des procédures américaines ...

La situation au Koweït et le problème des réfugiés ...
 Il y a eu des violations nombreuses des droits de l'homme par les forces irakiennes au Koweït ... L'ouverture des frontières du Koweït ne concerne que les femmes, les enfants et les hommes de plus de 45 ans ... Cette opération est inspirée par la volonté de **modifier la structure de la population de ce pays et de récupérer les biens immobiliers des Koweïtiens afin d'y loger des Irakiens ...** Cette opération n'est pas forcément judicieuse car elle peut favoriser la résistance Koweïtienne qui ne craindra plus pour les familles.

L'aide de l'Iran à l'Irak ... Il y a sur ce point des intentions contradictoires au sein même des dirigeants iraniens ... Mais l'Iran a pour objectif principal sa reconstruction économique et pour ce faire ce pays aura besoin des capitaux occidentaux ... De plus l'Iran reste très circonspect à l'égard du régime irakien qui lui a fait beaucoup de mal ... Il convient de rester très vigilant sur l'application de l'embargo par l'Iran mais il ne faut pas être excessivement pessimiste sur ce point.

Le rôle de l'URSS. Après avoir donné des précisions sur les conditions de la reprise des relations diplomatiques entre l'Arabie Saoudite et l'URSS, le ministre a évoqué l'attitude de l'URSS dans la présente crise ... L'URSS semble réaliser un retrait effectif de la plupart de ses experts présents en Irak ... **L'attitude positive de l'URSS est en outre confirmée par l'appui donné par ce pays à l'envoi d'un contingent syrien en Arabie Saoudite ... La présence d'un contingent soviétique pourrait être acceptée par l'Arabie Saoudite."**

"La vulnérabilité des installations pétrolières saoudiennes ... Des dispositifs importants de protection -notamment, mais non exclusivement, sol air- existent. Ils sont **efficaces** et contribuent à diminuer sensiblement les risques qui pèsent sur ce type d'installation en raison de leur importante superficie et de leur localisation connue ...

La stabilité du régime irakien. Il existe des courants hostiles au régime de Saddam Hussein. Ces mouvements sont réels et leur réalité est tangible ... Mais leurs manifestations sont volontairement discrètes compte tenu de la rigueur de la répression.

Ces mouvements ne se découvriront pour agir que lorsqu'ils auront de fortes chances de succès et ils le feront alors très soudainement ...

2 - LA RENCONTRE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE DJEDDAH

A l'issue de la réunion de travail avec le vice-ministre de la Défense, la délégation a rencontré, à l'occasion d'un diner, offert par le Consul général de France à Djeddah, M. Thierry Terrier, certains représentants de la communauté française. Cette communauté est apparue particulièrement sereine face aux événements. Quoique certains de ses représentants n'excluent pas les risques de troubles intérieurs en Arabie Saoudite, la majorité de nos compatriotes a souligné l'efficacité des services de sécurité saoudiens.

3 - LA VISITE AU DÉTACHEMENT FRANÇAIS DE YANBU

Le lendemain de son arrivée, le mercredi 19 septembre 1990, après une nuit au Palais des Hôtes du Royaume Saoudien, la délégation s'est rendue dans un avion spécialement mis à sa disposition par le Roi Fahd pendant toute la durée de son séjour en Arabie Saoudite, dans la ville de Yanbu à 300 kilomètres au nord de Djeddah. Important terminal pétrolier achevé en 1975, Yanbu revêt une importance stratégique incontestable car il assure à l'Arabie Saoudite une possibilité d'exportation du pétrole permettant de contourner en partie un long et vulnérable transit maritime, par le Golfe. Le port de Yanbu a été choisi pour accueillir le débarquement et la mise en place du dispositif français.

Commandés par le lieutenant colonel de Llorca, les moyens en place le 19 septembre 1990 restaient limités puisqu'ils reposaient sur 4 hélicoptères antichar Gazelle et 2 hélicoptères Puma opérationnels moins de 15 heures après leur acheminement par Boeing 747 cargo. Ces moyens précurseurs, servis par 102 hommes, ont pour mission de faciliter et d'organiser la mise en place du 5ème Régiment d'hélicoptères de combat emporté par le Clemenceau avant le déploiement de cette unité sur sa zone opérationnelle à proximité de l'Irak.

La délégation a pu constater la bonne adaptation des matériels et des hommes du 5ème RHC au climat, notamment en raison de l'**expérience acquise** au Tchad. Elle a également noté l'**excellente coopération** avec les autorités saoudiennes qui prennent en charge le ravitaillement ainsi que la protection terrestre et sol air de cette unité. Tout en notant le confort des installations mises à la disposition de nos éléments précurseurs, la délégation s'est inquiétée des **risques terroristes** pesant sur nos unités et nos hommes. Elle a également noté le sentiment d'**isolement** de nos militaires en dépit de leur excellent moral et de la qualité de leur accueil par les autorités saoudiennes.

A l'occasion de cette visite, la délégation a mesuré le problème de la **logistique d'acheminement de la FAR** dont le manque de moyen de transport avion paraît flagrant. Il est significatif de noter qu'un Transall ne peut porter qu'un Puma ou 2 Gazelle, ce qui souligne l'insuffisance de gros porteur. Cette insuffisance n'est compatible ni avec les missions de la FAR, ni avec les ambitions proclamées d'indépendance nationale. Le recours à des transports aériens civils est certes possible, mais il est onéreux et il n'est pas en toute circonstance opportun.

4 - LA RÉUNION DE TRAVAIL AVEC LE VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

En l'absence du ministre des Affaires étrangères, le Prince Saoud, en mission en URSS, la délégation a, dès son retour de Yanbu, eu une réunion de travail avec M. Abd El Rahim Al Mansouri, vice ministre des Affaires étrangères.

L'évolution des relations avec l'URSS. Expliquant les raisons de l'absence du Prince Saoud à l'entretien, le vice-ministre des Affaires étrangères a analysé l'évolution des relations entre l'Arabie Saoudite et l'URSS. Il a noté que l'évolution politique du régime soviétique avait largement contribué à rendre possible l'adoption des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONO ainsi que leur durcissement progressif. Il a également souligné l'importance du rôle

que pourrait jouer l'URSS afin d'augmenter encore l'isolement du régime irakien.

"Les effets de l'embargo ... Les effets de l'embargo ne seront pas immédiats . . . Les premières conséquences ont surtout été psychologiques et politiques ... La cessation de l'essentiel des possibilités d'exploitation du pétrole va tarir les ressources du pays et elle est d'ores et déjà très lourde de conséquences pour l'Irak ... Il est cependant nécessaire d'être très vigilant sur l'application de l'embargo et de veiller à assurer son application par la Jordanie, le Yémen et l'Iran ... Nous sommes favorables à la proposition française d'élargissement de l'embargo au transport aérien ... Nous ne devons cependant pas négliger les autres moyens de pression politique, psychologique et militaire. Le rôle des opinions publiques est également important.

Les perspectives d'une nouvelle agression irakienne. Le déploiement des forces irakiennes au Koweït est de nature principalement défensive, mais il permet une action offensive ... Quoiqu'une nouvelle agression serait suicidaire pour l'Irak, nous ne pouvons exclure une telle hypothèse car **Saddam Hussein est parfaitement imprévisible ... Nous avons été surpris par l'invasion du Koweït car Saddam Hussein, tout en exerçant une pression militaire manifeste vers ce pays, avait donné des assurances de non agression au Président égyptien ainsi qu'à notre gouvernement ...** Nous croyions, de ce fait, qu'il se contenterait d'exercer une pression afin de tenter d'obtenir des concessions sur le tracé des frontières entre l'Irak et le Koweït ... Saddam Hussein a de vastes ambitions ... Il est mû par une forte haine envers l'occident en général et les Etats-Unis en particulier.

... Pour assouvir ses ambitions, il a besoin des ressources financières et du moyen de pression qu'offre le pétrole ... En fait, ses visées agressives à l'égard du Royaume Saoudien ne concernent que ses provinces riches en pétrole ... Ses intentions agressives subsistent mais l'ampleur des forces arabes et amies mises en place rendraient une attaque de sa part fort aléatoire pour lui.

Les perspectives d'une solution négociée ... Nous n'observons aucune velléité de recul chez Saddam Hussein ... Il a rejeté toutes les ouvertures qui lui ont été offertes ... Cependant les

pressions économiques de l'embargo n'ont pas encore produit toutes leurs conséquences sur le peuple irakien ... Certains analystes estiment que seul un changement politique intérieur permettrait d'espérer une solution pacifique ... D'autres affirment que la personnalité de Saddam Hussein est telle qu'il n'acceptera aucune concession ... Nous souhaitons une solution négociée mais une telle solution doit avoir pour double préalable le retrait des troupes irakiennes et le rétablissement du gouvernement légitime du Koweït ... Les offres de Saddam Hussein concernant un règlement global des problèmes du Moyen-Orient nous paraissent d'une sincérité douteuse ... Son but n'est pas d'obtenir le retrait des forces israéliennes du Sud Liban et des territoires occupés mais de détourner l'attention internationale de la voie de fait commise au Koweït ... Nous ne sommes pas contre un règlement global des problèmes du Moyen-Orient mais la conférence internationale sur ce thème ne pourrait s'ouvrir qu'après le retrait des troupes irakiennes du Koweït ... Le problème de l'élargissement de l'accès de l'Irak à la mer peut être débattu, mais après le rétablissement de la légalité au Koweït ... Saddam Hussein ne doit tirer aucun profit de son agression. Les négociations doivent s'ouvrir après que le droit ait été rétabli au Koweït.

Nous pensons que le recours à la force n'est pas inéluctable à condition que l'embargo soit très strictement respecté ... Nous pensons qu'il n'est pas utopique d'espérer une stricte application de l'embargo ni de penser que les effets économiques psychologiques et politiques de celui-ci, notamment en Irak même, pourront permettre d'éviter une issue militaire à cette crise.

Les relations entre l'Iran et l'Irak ... Jusqu'à présent, l'Iran respecte, pour l'essentiel, les résolutions du Conseil de Sécurité ... Nous ne décelons aucun indice tangible d'une évolution de la position de l'Iran ... Nous avons des relations qui se développent avec l'Iran et ce pays sait mieux qu'un autre le danger que représente Saddam Hussein ... Nous restons cependant vigilant sur l'attitude de l'Iran ..."

5 - LES CONTACTS AVEC LA PRESSE A DJEDDAH

Après que plusieurs membres de la délégation eussent accordé des interviews à M. J.M Coat, correspondant de **RMC Moyen-Orient** (2) qui a accompagné la délégation lors de son séjour à Djeddah, la délégation a tenu une conférence de presse pour la presse saoudienne en présence de **M. Chiab Jam Jom, vice ministre de l'Information**, qui a accompagné la délégation pendant toute la durée de son périple en Arabie Saoudite.

*

* *

Le **jeudi 20 septembre 1990**, accompagnée de Jean-Pierre Elkabbach, directeur adjoint d'Europe n° 1, la délégation s'est rendue dans la **province de l'Est** par l'avion spécial mis à sa disposition par le Roi Fahd.

Elle a eu à Riyad des entretiens avec le **Général Khaled Ben Sultan**, commandant en chef de l'ensemble des forces saoudiennes, arabes et alliées, puis avec le **Général Johnston**, adjoint du Général Schwartzkoft, commandant en chef des Forces américaines.

Puis la délégation a participé à un **déjeuner de travail à l'ambassade de France** auquel étaient conviés des représentants de la communauté française. Elle a ensuite rejoint, le jour même, **Dhàran** où elle a eu plusieurs entretiens avec la presse avant de visiter, le soir, le **commandement opérationnel du secteur de Dhàran** ainsi que **des unités aériennes saoudiennes et américaines**.

*

* *

(2) RMC Moyen Orient dont l'émetteur se trouve à Chypre diffuse trois bulletins en français d'un quart d'heure par jour et assure le reste de ses émissions en arabe. Quelque 20 millions d'auditeurs seraient concernés par ce moyen peu connu en France de l'influence française dans cette partie du monde

6 - L'ENTRETIEN AVEC LE GÉNÉRAL KHALED BEN SULTAN, COMMANDANT EN CHEF DE LA RÉGION DE DHARAN

Fils du ministre de la Défense Sheik Sultan, le Général Khaled Ben Sultan exerce le **commandement en chef des forces communes saoudiennes et étrangères**. C'est dans les locaux de son état-major, fort proche de son propre bureau, que se trouve l'état-major des forces américaines dirigé par le Général Shwarzkoft.

"Les risques militaires continuent de peser sur l'Arabie Saoudite ... Un risque sérieux d'invasion de la partie la plus riche en pétrole de l'Arabie Saoudite a existé pendant les 2 ou 3 semaines qui ont suivi l'invasion du Koweït ... Le risque a fortement diminué désormais car toute nouvelle action offensive de Saddam Hussein serait vouée à l'échec compte tenu de l'importance du dispositif militaire désormais en place en Arabie Saoudite ... La posture du dispositif irakien devient d'ailleurs plus défensive, cependant **des troupes d'élite**, appartenant notamment à la Garde présidentielle, **bien entraînées et dotées de matériels offensifs puissants, aptes à mener des actions d'attaque sont en place, derrière les lignes défensives irakiennes, plus statiques et moins bien équipées ...**

Il ne faut pas oublier les enseignements de la bataille de Fao à l'occasion de laquelle l'Irak avait adopté un dispositif semblable ... Pour ce qui est du choix des moyens et des perspectives de l'évacuation du Koweït, le problème est **avant tout politique** ... L'embargo, strictement appliqué, est de nature à conduire à un tel résultat.

Les effets de l'embargo. Le pétrole représente 95 % des ressources d'Irak. Or les exportations de pétrole sont pratiquement interrompues. L'Irak perd ainsi au moins **un milliard de dollars par mois** et ses capacités de financement vont très vite s'effondrer. Le blocage des avoirs à l'étranger handicape également l'Irak ... Certains autres effets de l'embargo commencent à se faire sentir ... La pâte à papier manque ce qui altère les possibilités d'utilisation des médias par Saddam Hussein ... Lorsque, comme cela commence à être le cas,

l'embargo va affecter les besoins élémentaires du peuple irakien, des mouvements d'opinion et de contestation pourraient se développer ... Certains signes existent déjà ... **Notre objectif n'est pas de frapper le peuple irakien** mais Saddam Hussein car il a la conviction de pouvoir, par tous les moyens, imposer ses ambitions au monde ...

Le facteur temps. En faveur de qui joue la durée ? ... Si l'embargo est appliqué strictement et sans essoufflement, le temps jouera contre Saddam Hussein ... Les effets de l'embargo sont d'ores et déjà sensibles ... Son armée a des problèmes de moral et aussi d'approvisionnement ... L'entraînement diminue ... Les ouvertures vers l'Iran après huit années d'une guerre particulièrement sanglante expriment, plus que de l'habileté, **un certain désarroi** ... Ces ouvertures sont aussi un traumatisme pour le peuple et pour l'armée irakienne ... Il n'est pas exclu que, dans son isolement actuel, Saddam Hussein prennent d'autres initiatives susceptibles de heurter son peuple ...

Le potentiel militaire irakien, la menace chimique. L'évaluation du potentiel militaire irakien n'est pas facile car de très nombreux points d'appréciations doivent entrer en ligne de compte : le nombre des matériels, leurs performances, le niveau d'entraînement et de maintenance, le moral des forces, la conviction des officiers ... **Sur le plan quantitatif, l'Irak garde un fort avantage au niveau des forces terrestres** ... Mais compte tenu de tous les éléments à prendre en compte ainsi que de la présence à nos côtés de forces arabes et amies, il apparaît qu'une nouvelle agression irakienne serait vouée à un échec et entraînerait l'écrasement de l'armée irakienne.

... Pour ce qui est des potentialités dans le domaine du **nucléaire**, le problème de la dissémination dépend surtout des grandes puissances et vous connaissez mieux les données de ce problème que nous, s'agissant de l'Irak ...

... Nous considérons que l'Irak n'a pas la possibilité de lancer une **attaque chimique** significative avec ses missiles SCUD et FROG. Mais une telle possibilité existe pour ce qui est de l'aviation et de l'artillerie ... La portée de l'artillerie irakienne ne dépasse pas une cinquantaine de kilomètres et la supériorité aérienne des forces arabes et amies est absolue ... Le risque chimique ne doit pas être négligé mais il est actuellement marginal ... Nous avons des

équipements de protection NBC ... Le climat sec diminue les effets des armes chimiques ...

Le rôle de l'Iran. L'Iran joue son propre jeu dans cette affaire et profite de la situation pour conforter sa situation face à l'Irak en gommant certaines des conséquences et des causes de la guerre. Cependant l'Iran sait très bien le risque que représente le régime irakien. L'Iran n'a aucun intérêt à aider l'Irak sur le plan militaire et n'a pas d'intérêt à une extension de la puissance de ce pays ... Actuellement, l'Iran appuie les résolutions de l'ONU et les applique pour l'essentiel.

La coordination entre les forces en présence en Arabie Saoudite. Il n'y a pas de problème majeur ... Il y a un commandement suprême saoudien qui agit en parfaite et étroite coordination avec les commandements des forces arabes et alliées ... Sur le plan local la coordination existe également entre les commandements locaux saoudiens et les forces amies déployées dans les différents régimes ... C'est dans ce contexte général que **les forces françaises assureront des missions défensives dans la région nord** ... Les missions seront fixées plus en détail dans le cadre de la coordination des commandements ... **Les forces françaises qui seront débarquées à Yanbu ont ainsi vocation à remonter vers le nord** pour occuper des positions défensives dans la région d'Al Batin ... Nous veillerons à assurer le soutien et le moral des troupes françaises dont nous apprécions la présence et la qualité ... La présence de ces forces renforce la qualité des relations franco-saoudiennes.

L'action psychologique ... L'action psychologique qui viserait à agir sur la population irakienne pour dissuader Saddam Hussein de l'emploi d'armements chimiques mérite réflexion ... Il convient de ne pas aggraver le climat de tension actuelle cela d'autant plus que des actions diplomatiques sont en cours et que l'embargo commence à produire des effets importants ... Le problème que vous évoquez mérite circonspection, mais aussi attention ... Nous y réfléchissons ...

Le risque que représente la survie du potentiel militaire actuel et virtuel de l'Irak en cas de négociation ... La question est politique et la réponse l'est aussi ..."

7 - L'ENTRETIEN AVEC LE GÉNÉRAL JOHNSTON, ADJOINT AU COMMANDEMENT EN CHEF DES FORCES AMÉRICAINES

En quittant le Bureau du Général Khaled Ben Sultan, la délégation a rapidement croisé le **Général de Corps d'Armée Roquejeoffre**, Commandant de la FAR ainsi que du dispositif français déployé en Arabie Saoudite ainsi que l'**Amiral Lacaille**, Chef de la Mission Militaire française en Arabie Saoudite, qui attendaient d'être également reçus par le Commandant en Chef Saoudien afin de déterminer avec lui le lieu d'implantation des forces de la mission Daguet. La délégation a ensuite été reçue par le Général Johnston, dont le bureau, comme celui du Général Schwartzkoft, est à proximité immédiate de celui du commandant en chef saoudien.

La mission purement dissuasive des forces américaines "... Le déploiement de nos forces, qui s'achève, répond à une **mission purement dissuasive ...** Nous sommes là pour éviter toute nouvelle agression et pour appuyer une **solution politique** à cette crise ... Nous n'avons aucune **mission offensive**.

Le risque d'une nouvelle agression ... Le président irakien n'est guère prévisible. Cependant une **attaque** de sa part serait **très aventureuse** et elle le sera de plus en plus au fur et à mesure du renforcement des forces saoudiennes, américaines ainsi que de celles d'autres pays dont le vôtre.

La coordination entre les forces en présence en Arabie Saoudite ... Nous n'avons aucune inquiétude sur l'efficacité de cette coordination .. Les forces en présence, qu'elles soient saoudiennes, anglaises ou françaises, sont des forces professionnelles ... Nous avons l'habitude de travailler ensemble ... Nos procédures sont interopérables ...

La menace chimique. Elle existe. Mais la portée des armes chimiques irakiennes est courte. Le vecteur principal serait l'artillerie ou l'aviation. Or nous avons une forte supériorité aérienne.

Nous disposons en outre d'équipements NBC efficaces et le climat qui règne ici atténue la persistance des gaz.

La durée de l'engagement américain. Actuellement le niveau de nos forces est suffisant pour contenir une attaque ... Nous sommes prêts à demeurer ici **tant que subsistera un risque d'agression et tant que l'armée irakienne continuera d'envahir le Koweït.** Nous resterons tant qu'il le faudra et tant que les autorités saoudiennes le souhaiteront ...

Le brouillage des Awacs ... J'ai lu les informations de presse concernant le brouillage des Awacs par du matériel électronique d'origine française qui serait en possession des armées irakiennes ... Les risques de brouillage existent, mais nous n'avons pas d'inquiétude à cet égard ... Nous connaissons bien les procédures de la guerre électronique et nous n'avons aucun doute sur la capacité des AWACS à faire ce que l'on attend d'eux."

*

* *

Après un **déjeuner de travail à l'ambassade de France** à Riyad où la délégation a notamment rencontré des industriels français établis en Arabie Saoudite, la mission s'est rendue à **Dharan**, le jour même.

*

* *

8 - LA RÉUNION AU MEDIA CENTER DE DHARAN

A son arrivée à Dharan, la délégation a rejoint la Media Center, lieu de travail de très nombreux envoyés spéciaux en place dans cette ville. La délégation y a donné **plusieurs interviews** à la

presse écrite et audiovisuelle saoudienne, française et anglo-saxonne. Le président de la délégation a par ailleurs commenté les premières impressions de la délégation pour la chaîne américaine CNN.

9 - LA VISITE DE LA BASE DE DHARAN ET DES FORCES SAUDIENNES ET AMÉRICAINES EN PLACE SUR CETTE BASE

Au terme de cette journée particulièrement dense, la délégation a visité la base de Dharan. Elle y a été frappée par l'ampleur et la qualité des matériels déployés sur cette base imposante et fortement protégée par des installations durcies : **Awacs** (la délégation a dénombré cinq Awacs saoudiens auxquels il faut ajouter un nombre au moins équivalent d'Awacs américains opérant en Arabie Saoudite), chasseurs bombardiers **Tornado** britanniques, **F 15**, hélicoptères antichar **Apache**, avions gros porteurs **Galaxy** et **C 141**, etc ...

Après une brève visite de la base surchargée des matériels les plus modernes, la délégation a visité le **PC souterrain et durci du commandement opérationnel** de la région. Mis en oeuvre par des officiers saoudiens, ce PC dispose d'**informations très complètes et actualisées en permanence**, notamment par les Awacs et les moyens d'écoute électronique, **sur le dispositif irakien**. La délégation a pu voir les failles de la défense sol air irakienne, noter la baisse progressive du rythme des sorties d'appareils irakiens, observer leur positionnement tant en l'air qu'au sol et prendre connaissance de l'ensemble du dispositif irakien au Koweït. Ce dispositif est apparu **très statique et fortement défensif** en dépit de la présence, en seconde ligne, de matériels aériens et terrestres plus performants et susceptibles de mener des actions offensives avec un bref préavis. Les aérodromes ont paru prudemment positionnés très fortement en retrait de la ligne de front, protégés par les forces terrestres ainsi qu'un dispositif sol air qui, en dépit de sa densité, semble comporter des failles.

La délégation a ensuite rendu visite au **13ème escadron de l'armée de l'air saoudienne** dont elle a noté que les appareils F 15 étaient en configuration **défense aérienne**, comme la plupart des avions observés sur la base. La formation des pilotes a eu lieu aux

Etats-Unis et les procédures employées semblent très proches des procédures américaines.

La délégation a ensuite rendu visite à l'un des deux escadrons américains équipés de F 15 Eagle, déployés dès le début de la crise. Protégés dans des hangarottes durcies, comme les avions saoudiens, ces appareils étaient également en configuration défensive prêts à décoller en moins de cinq minutes comme leurs homologues saoudiens ... Les officiers américains interrogés se sont félicités de l'excellence de leur coopération avec les pilotes saoudiens et ont jugé bon le niveau opérationnel de ces derniers.

10 - LA RÉGION D'AFAR EL BATIN

Au lendemain de cette journée du jeudi 20 septembre particulièrement dense, la délégation s'est rendue le **vendredi 21 septembre** dans la région d'AFAR EL BATIN à 300 km au nord de Dharan, à une centaine de kilomètres de l'intersection entre les frontières de l'Irak, du Koweït, et de l'Arabie Saoudite.

La visite auprès du commandant du secteur nord.
Reçue à **King Khaled Military Center**, la délégation a, tout d'abord, rendu visite au **Général Alkin**, officier saoudien, commandant le secteur nord du théâtre. Après avoir évoqué les questions relatives à l'évaluation du potentiel militaire et des intentions agressives de l'Irak, aux problèmes actuels de l'armée irakienne (moral, état des équipements, approvisionnement, lacunes dans le domaine de l'alimentation et du soutien médical), le **Général Alkin** a traité du **déploiement des forces françaises** dans la vaste zone désertique dont il exerce le commandement. Il a estimé particulièrement bienvenue la prochaine arrivée des forces françaises en précisant que ces forces étaient principalement là pour **éviter la guerre et dissuader toute nouvelle agression**. Interrogé sur le problème de la **coopération** entre les forces de différents Etats mises en place dans la région, il a noté qu'une mission particulière ainsi qu'un secteur géographique seraient déterminés pour chaque force. Il a indiqué que ces points faisaient actuellement l'objet d'études communes et que les choix définitifs seraient fixés par les autorités saoudiennes en accord avec les forces amies. Des entraînements en commun permettront d'améliorer la coopération ainsi que la

cohérence entre les missions des différentes forces qui seront en présence dans la région.

Le survol de la région d'Al Far El Batin et la visite d'une unité de défense sol air saoudienne. La délégation a ensuite, suivi ou précédé de peu par le Général Roquejeoffre, longuement parcouru en hélicoptère, vers le sud, la vaste région désertique située entre la ville d'Al Far El Batin et la frontière irakienne (une soixantaine de kilomètres plus à l'est). Elle a observé le système définitif, fortement protégé par des travaux du génie, des forces saoudiennes. Ces forces sont apparues équipées de chars (dont certains AMX 30) prépositionnés en position défensive protégés par des remblais de sable, de missiles antichar (dont des missiles Milan jugés très performants par les officiers saoudiens), d'artillerie (155 notamment), ainsi que d'une forte densité de missiles sol air en particulier de systèmes Crotale. La délégation a confirmé ses impressions par un passage auprès d'un PC avancé saoudien avec lequel les forces de la mission Daguet seront en liaison étroite.

11 - L'ENTRETIEN AVEC LE ROI FAHD

La délégation a, le jour même, **vendredi 21 septembre 1990**, directement regagné **Djeddah** où elle a eu un **entretien de plus de deux heures** avec le Roi Fahd.

Le Roi a tout d'abord retracé l'historique de la crise en faisant apparaître la **duplicité du président irakien** lors des pourparlers qui ont eu lieu avec de nombreux états arabes dont notamment l'Égypte et l'Arabie Saoudite pour tenter de trouver une issue négociée aux différends entre l'Irak et le Koweït.

Le Roi a également fait apparaître que dans l'histoire de la région, **le Koweït n'avait jamais été partie intégrante de ce qui est devenu l'Irak**. La région actuellement occupée par l'Irak, d'une part, et par le Koweït d'autre part, constituait **deux provinces distinctes et séparées au sein de l'empire ottoman**. Leur population a toujours été différente. Les tentatives du colonisateur anglais pour faire du Koweït une dépendance de l'Irak ont échoué et

un accord international entre le Koweït et l'Irak a confirmé les frontières entre les deux Etats.

Le Roi a insisté sur l'importance du rôle de l'URSS dans le règlement de la crise actuelle en soulignant que ce pays pourrait jouer un rôle décisif pour amener le président irakien à résipiscence. Il a rappelé à cet égard le rôle positif de l'URSS qui avait permis le vote des résolutions du Conseil de Sécurité. Il a également évoqué l'utilisation, au profit de la paix mondiale, par l'URSS de ses liens privilégiés avec l'Irak.

Il a longuement analysé la personnalité du président irakien en indiquant qu'il n'était pas sûr, quelle que soit leur ampleur, que les pressions internationales puissent modifier les ambitions de ce dernier. Il a considéré que le président irakien posait un problème pour la paix mondiale et que, même dans l'hypothèse où il opérerait un repli, le problème resterait entier à plus long terme.

Le Roi Fahd a alors longuement évoqué la menace chimique et nucléaire et posé le problème de la non prolifération.

Il a traité de la situation intérieure en Irak, marquée par l'amorce d'une pénurie alimentaire, des défauts de paiement des salaires ainsi qu'une démoralisation de la population et de l'armée. Le Roi a cependant souligné que les opposants au président étaient largement muselés par les risques qu'ils encouraient en cas de manifestation de toute velléité de contestation.

Insistant sur les effets de l'embargo, le Roi a mis en lumière les conséquences économiques, déjà importantes, ainsi que ses conséquences psychologiques. Il a conclu en insistant sur la nécessité de priver le dirigeant de l'Irak de la capacité de renouveler des manifestations de ses ambitions expansionnistes. Il a émis l'idée que c'était à la communauté internationale qu'il revenait de régler ce problème et que cette dernière devait rester très ferme.

*

* *

12 - LA RÉUNION DE TRAVAIL A L'AMBASSADE DE FRANCE AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

Dès son arrivée à Abu Dhabi, la délégation s'est rendue à la résidence de l'ambassadeur de France, S. Exc. M. Hubert Colin de Verdière.

Un exposé sur les éléments militaires français dans les Emirats Arabes Unis. Le colonel (Air) Mouroux, chef de la mission militaire française, a tracé pour la délégation les grandes lignes de l'assistance militaire de la France aux Emirats. Il a exposé les conditions de la mise en place ainsi que les moyens actuellement déployés dans les Emirats.

- 196 hommes d'un escadron de reconnaissance du 1er Régiment de Hussards Parachutistes (Tarbes) sont déployés à Al Hamra. Equipés de moyens légers mais performants (missiles antichar Milan, Jeep P 4, tenues NBC S 3 P, jumelles de vision nocturne, etc ...), ces éléments, dont la mission organique est la reconnaissance, sont chargés de perfectionner l'instruction des troupes terrestres émiraties ;

- l'escadron de missiles sol air Crotale (4 unités de tir), parfaitement intégré dans la défense sol air du complexe portuaire de Djebel Ali est en place. L'utilisation éventuelle de cette unité se ferait dans le cadre de la défense aérienne globale des Emirats, dont elle est associée au dispositif, sous commandement émirati. Des officiers français préservent l'indépendance de décision à chaque niveau de la chaîne de commandement ;

- 8 postes de missiles portables à très courte portée Mistral à proximité d'Abu Dhabi ;

- une quarantaine de techniciens permettent de garantir l'efficacité opérationnel des 2 Mirage 2000 (36 commandés) qui équipent l'armée de l'air émiratie ;

- quelques experts très qualifiés en matière de guerre électronique et de radars.

Un déjeuner de travail avec l'ambassadeur de France S. Exc. M. Hubert Colin de Verdière. Immédiatement après l'exposé du Colonel Mouroux, la délégation a obtenu, au cours d'un déjeuner de travail avec l'ambassadeur de France, des éclaircissements sur la mise en place des unités françaises aux Emirats ainsi que sur l'attitude de cet Etat face à la crise.

L'ambassadeur a souligné la réalité, l'intensité et la fidélité des bonnes dispositions des Emirats à l'égard de la France, manifestées notamment par d'importantes facilités d'escales portuaires accordées aux navires français. Il a indiqué que la rapidité de la proposition d'assistance française, l'efficacité et la discrétion du dispositif mis en place ainsi que sa mise à la disposition des autorités émiraties avait été particulièrement appréciées. Au cours du déjeuner ont par ailleurs été évoqués le différend entre Dassault et l'armée de l'Air émiratie sur la livraison des derniers Mirage 2000 commandés, qui semble désormais aplani ; les liens militaires entre les Emirats et la France, qui fournit actuellement la plus grande partie des équipements ; l'effort du gouvernement émirati pour impliquer la population, y compris les femmes, dans l'effort national de défense ; la tolérance qui assortit la sincérité religieuse des Emiratis ainsi que la situation économique très florissante des Emirats. Entre les premières exploitations pétrolières en 1965 et la période actuelle, les Emirats, tout en intensifiant leur production pétrolière et leurs efforts de prospection, ont diversifié leur richesse nationale, en particulier grâce au commerce régional au point que les ressources pétrolières ne représentent plus désormais que 50 % du PNB émirati. La forte personnalité de S.A. Sheikh Zayed, président et fédérateur de l'Etat des Emirats Arabes Unis a été évoquée. La fermeté des Emirats à l'égard de l'Irak mais aussi de la Jordanie et du Yemen a également fait l'objet d'échanges de vues.

13 - LA VISITE DE L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE DU 1ER RÉGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES A AL HAMRA

La délégation, accompagnée depuis Afar El Batin par Jean-Pierre Elkabbach, directeur général adjoint d'Europe n° 1, Hubert Coudurier, correspondant de France Culture, et d'un groupe

de quotidiens régionaux, s'est ensuite rendue par un avion militaire émirati à la base d'Al Hamra à 250 kilomètres à l'ouest d'Abu Dhabi.

A la tombée du soir, elle y a visité, dans cette région désertique, le confortable lieu de cantonnement de l'escadron de reconnaissance du 1er RHP, commandé par le capitaine Mintelli sous l'autorité du lieutenant colonel Huberdeau. Elle a apprécié à cette occasion le **niveau d'entraînement** des hussards qu'elle a vu revenir d'une journée passée en manoeuvre dans le désert en tenue NBC. Tout en étant impressionné par la motivation de nos soldats ainsi que par l'intérêt, le sérieux et le tact qu'ils portaient à leur mission d'instruction, la délégation a mesuré leur **isolement**. Comme à Yanbu, en Arabie Saoudite, elle a noté la parfaite entente avec les autorités militaires émiraties ainsi que la qualité de l'accueil et du **support** (alimentation, logement, carburants, etc ...) apportée par ces dernières à l'escadron porté du 1er RHP.

14 - LA RÉUNION DE TRAVAIL AVEC S.E. HILAL LOOTAH, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL FÉDÉRAL DES EMIRATS ARABES UNIS AINSI QU'AVEC LES VICE-PRÉSIDENTS DE CE CONSEIL

La délégation a commencé sa dense dernière journée de mission, le **dimanche 23 septembre**, par une audience du président du Conseil National Fédéral qui exerce d'importantes fonctions consultatives auprès du président des Emirats S.A. Sheikh Zayed

"L'efficacité de l'embargo ... Aucun embargo ne peut être efficace à 100 % ... Mais les violations que l'on constate actuellement sont limitées ... L'Irak est de plus en plus isolé ... Les tentatives de Saddam Hussein pour contourner l'isolement dans lequel il a plongé son pays n'ont guère eu de succès ainsi qu'en témoigne l'échec de sa proposition de livraison gratuite de pétrole à certains pays ... **Le rapprochement avec l'Iran est relatif** et il repose sur la reconnaissance des accords d'Alger, dont la dénonciation par l'Irak a été à l'origine de huit années d'une guerre particulièrement meurtrière ... L'Iran n'est pas dupe des manoeuvres de l'Irak à son égard, mais en tire partie ... Les Irakiens n'appliquent pas strictement l'embargo, en particulier sur les produits alimentaires mais ils ne le détournent pas délibérément et sont vigilants dans le domaine militaire ... En outre, l'Irak n'a pas besoin

d'armes traditionnelles qu'elle possède, ainsi que les munitions, en nombre suffisant. L'Irak a besoin d'armes et de composants sophistiqués qui ne peuvent parvenir en Irak qu'avec la complicité des rares Etats susceptibles de produire de tels matériels ... L'Irak avait constitué des stocks alimentaires notamment en blé et farine. Mais l'on n'en connaît pas l'ampleur ... Il ne faut pas exclure des actions violentes de Saddam Hussein, notamment contre Israël et les installations pétrolières des pays voisins ... Cependant, les forces désormais déployées rendraient une telle action sans avenir pour lui.

Les conditions de l'agression contre le Koweït "...

Nous nous attendions, malgré les promesses contraires de Saddam Hussein, à une action militaire contre le Koweït ... Mais nous ne pensions pas qu'elle concernerait l'ensemble du territoire koweïtien."

Le rôle de la Syrie. Le président Hafez El Hassad joue un rôle important dans la mobilisation des Etats arabes contre l'Irak.

Les médiations arabes (marocaine, jordanienne, de l'OLP, etc...). Pour l'instant, il n'y a qu'une solution : celle prônée tant par le Conseil de Sécurité de l'ONU que par la Ligue Arabe. Le préalable est le retrait immédiat des troupes irakiennes et le rétablissement du gouvernement légitime du pays. Il n'y a pas actuellement de place pour des solutions intermédiaires qui comporteraient des concessions faisant apparaître le recours à la force comme payant ... **Des négociations ne seront envisageables qu'après le retrait sans condition des troupes irakiennes.**

Le problème de l'attitude à adopter face aux Etats susceptibles de contourner l'embargo sur les produits alimentaires et notamment l'Inde, l'Iran, la Jordanie, le Yemen. Les interlocuteurs de la délégation comme la délégation se sont prononcés en faveur de l'application des recommandations de l'ONU prônant une distribution des produits alimentaires par les organisations internationales.

L'état de l'armée irakienne. Ce rapprochement a été considéré comme obéissant à des logiques fort différentes de part et d'autre. L'hostilité de l'Iran au régime irakien et son action en faveur

de l'installation d'un gouvernement à majorité chiite ont été soulignées.

15 - LA VISITE A BORD DE LA FRÉGATE DUPELIX EXÉCUTANT LA MISSION DE CONTROLE DE L'EMBARGO

A la suite de son entretien avec S.E. Hilal Lootah et les vice-présidents du Conseil National Fédéral, la mission s'est rendue en hélicoptère à bord de la Frégate anti sous-marine Duplex chargée de participer à la mission Artimon (contrôle de l'embargo).

Accueillie par le capitaine de Vaisseau Pezard, la mission a pris connaissance des conditions de la participation de la marine nationale au contrôle de l'embargo. Elle a noté le positionnement des forces maritimes françaises, au côté de la Marine britannique, entre le dispositif américain et les dispositifs mis en place par les autres marines européennes. Elle a pris acte de la parfaite coopération entre les forces en présence et noté l'importance du rôle de la couverture aérienne américaine dont les Awacs alimentent en information le Central Opérationnel du Duplex sur les mouvements aériens dans la zone.

Après un déjeuner à bord du Duplex au cours duquel la délégation a pu s'entretenir avec profit avec les différentes catégories de personnels servant sur ce navire et mesurer leur compétence et leur détermination, la délégation a regagné Abu Dhabi où elle a eu une réunion de travail avec S.A. Sheikh Zayed, président de l'Etat des Emirats Arabes Unis.

16 - L'AUDIENCE DE S.A. SHEIKH ZAYED, PRESIDENT DES EMIRATS ARABES UNIS

"... Il existe un accord général entre les pays du Golfe contre Saddam Hussein ainsi que ceux qui cherchent à l'aider ... Nous recherchons la coopération et la solidarité avec l'ensemble des Etats Arabes que nous avons fait profiter de nos ressources ... Nous sommes déçus par ceux que nous avons aidé et qui actuellement ne respectent pas la loi internationale et les décisions de la Ligue Arabe ... Dieu le

tout-puissant a créé l'homme pour qu'il s'épanouisse et qu'il prospère et non pas pour qu'il détruise ... Les grandes puissances ne sont pas venues pour mettre la main sur le pétrole ... C'est Saddam Hussein qui est mû par un tel dessein ... Les grandes puissances sont venues pour nous aider à nous défendre ... Saddam Hussein peut faire la guerre cinq ou six années ... On ne peut imaginer comment Saddam Hussein va agir dans l'avenir car il n'est pas prévisible ... L'aide de l'Iran restera sans doute limitée à cause de la profondeur de la blessure que lui a causé l'agression irakienne ... L'Iran vise surtout à rétablir de bonnes relations avec les pays du Golfe .. La visite du président Hafez El Hassad en Iran est importante ... Les autres médiations ne sont pas sérieuses ... Ce sont des jeux politiques menés par Yasser Arafat et le Roi Hussein ... Le seul point important et sérieux et l'évacuation préalable du Koweït et le rétablissement du régime légitime de ce pays."

Après cet entretien avec le président des Emirats Arabes Unis, fédérateur des Emirats, dont l'influence est grande dans la région, la délégation a participé à un dîner à la résidence de l'Ambassadeur de France en présence du ministre de la Défense et de nombreux officiers, sous-officiers et hommes de troupe servant dans les Emirats.

17 - LE DINER A LA RÉSIDENCE DE L'AMBASSADE DE FRANCE

Au cours de ce dîner, la délégation s'est entretenue avec de nombreux militaires servant dans les Emirats. Elle a eu un entretien avec **M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense**, au cours duquel ont notamment été évoquées les modalités et la localisation du déploiement des troupes françaises en Arabie Saoudite.

*

* *

La délégation, accompagnée par le Consul de France à Dubaï s'est rendue par la route à l'aéroport international de Dubaï distant environ de 150 kilomètres où elle a pris à 1 h 10, le **lundi 24 septembre 1990**, un vol Air France pour Paris.

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF MILITAIRE FRANÇAIS EN ARABIE SAOUDITE ET DANS LES EMIRATS ARABES UNIS

I - LE CONTEXTE INTERNATIONAL DE L'AGRESSION DU 2 AOUT 1990

L'échec des discussions irako-koweïtienne le 1er août 1990 à Djeddah à la suite des différends sur les cours du pétrole mis en avant par le président Saddam Hussein dès le 17 juillet, conduit l'Irak à accuser le Koweït de n'avoir pas répondu sérieusement à ses demandes de relèvement du prix de référence du baril de pétrole.

Dès le 2 août, l'armée irakienne envahit le Koweït. Le jour suivant, elle consolide son emprise sur le pays et fait mouvement vers la frontière de l'Arabie Saoudite. L'escalade se poursuit jusqu'au 8 août, jour où Bagdad annexe définitivement le Koweït tout en affirmant qu'il ne s'attaquera pas à l'Arabie Saoudite. Les réactions internationales et plus particulièrement américaines montrent alors la détermination de la majorité des pays pour condamner l'agresseur.

Dès le 2 août 1990, le Conseil de Sécurité condamne l'invasion du Koweït. Moscou et Washington réclament le retrait irakien du Koweït et des mesures sont prises à l'encontre de l'Irak et du Koweït occupé (blocage des avoirs, suspension des livraisons d'armes, fermeture des oléoducs acheminant le pétrole irakien, mesures d'embargo, etc ...)

Devant l'attitude irakienne, le 7 août le président Bush réaffirme sa volonté d'imposer les sanctions de l'ONU approuvées la veille contre l'Irak et décide l'envoi en Arabie Saoudite d'avions de combat et de troupes pour protéger ce pays d'une éventuelle attaque de l'Irak. Le déploiement des forces américaines en Arabie commence dès le 8 août ; c'est l'opération "bouclier du désert". La Grande-Bretagne, la France renforcent leur présence navale dans le Golfe. Douze des vingt chefs d'Etats arabes réunis en sommet au Caire, le 10 août, demandent à l'Irak de retirer ses troupes du Koweït et acceptent d'envoyer une force panarabe pour protéger l'Arabie Saoudite.

L'escalade se poursuit. Le 18 août, l'Irak annonce qu'il retiendra en otages tous les ressortissants des "nations agressives" en détention dans des installations stratégiques tant que

subsistera une menace de guerre. La réaction internationale devant cette nouvelle surenchère du président irakien est immédiate. Jugées inacceptables, les conditions de Saddam Hussein au départ des étrangers sont rejetées le 19 août et des mesures de renforcement à caractère militaire sont alors prises par différents pays dont la France, les différentes tentatives de médiation entreprises par le roi Hussein de Jordanie et par le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar ayant échouées.

Le Conseil de Sécurité donne le 25 août 1990 son aval à un usage minimum de la force pour faire respecter l'embargo sur les échanges avec l'Irak.

La rencontre américano-soviétique d'Helsinki le 9 septembre confirme le rapprochement des points de vue entre les Etats-Unis et l'URSS. L'Union Soviétique qui condamne l'agression irakienne sans réserve reste cependant attachée à un règlement pacifique du conflit, rejetant toute participation à une expédition militaire dans le Golfe, fût-ce sous l'égide de l'ONU.

La crise du Golfe s'installe alors durablement dans une phase de face à face dominée par l'application de sanctions économiques contre l'Irak sous le contrôle de l'ONU.

Soucieuse de conserver une certaine autonomie, la France adopte une politique visant à appliquer strictement les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, qu'elle a votées voire suscitées. La position française n'en demeure pas moins prudente dans ses modalités d'application militaire, notamment avant le 14 septembre date de la violation par les troupes irakiennes de la résidence de l'ambassade de France au Koweït qui détermine alors un engagement militaire français de grande ampleur.

II - LA PREMIÈRE PHASE DE LA RÉACTION MILITAIRE FRANÇAISE

Après l'invasion du Koweït, une première analyse française de la crise conduit à mettre en place un dispositif militaire présentant un certain nombre de caractéristiques particulières.

1 - L'analyse politique initiale de la crise : 2 août - 13 septembre

Dès le début de la crise, la France dénonce l'agression irakienne et condamne le régime de Bagdad. Le 3 août, le gel des avoirs koweïtiens et irakiens est décidé et la coopération militaire avec l'Irak suspendue. Ces mesures s'inscrivent dans le droit fil des réactions internationales et le 4 août la France propose à la CEE un embargo pétrolier immédiat contre l'Irak.

Néanmoins, soucieuse de garder une marge d'appréciation **la France ne s'associe pas en particulier à la force multinationale demandée par les Etats-Unis.** Seule la Grande-Bretagne répond de manière positive à la proposition américaine. La position de la France sera d'ailleurs explicitée lors des déclarations faites à l'issue du conseil ministériel restreint réuni à l'Elysée le jeudi 9 août par le président de la République lui-même.

Souhaitant que l'ONU prenne davantage de responsabilités, le président de la République précise que la France est ferme sur l'embargo et prête à participer à la mise en place d'un blocus mais **qu'il n'est pas question de prendre l'initiative militaire pour libérer l'émirat.** En revanche, la France fait sienne la position des Américains et des Britanniques en déclarant qu'elle ripostera militairement à toute agression irakienne contre un autre pays.

C'est dans ce contexte que sera décidé, le 9 août, le **renforcement du dispositif militaire français dans le nord-ouest de l'Océan Indien, par une force articulée autour du "Clemenceau" gréé en version porte-hélicoptères avec à son bord un régiment**

d'hélicoptères de combat. Une telle utilisation du Clemenceau vise à préserver la liberté de décision et d'action de la France, et à afficher des capacités d'intervention en première ligne volontairement réduites.

Parallèlement, la décision du président de la République d'envoyer, le 13 août, **douze personnalités de la majorité et de l'opposition dans vingt-quatre pays non alignés** afin d'expliquer la position française souligne le désir de la France de ne pas se couper des Etats arabes et du tiers-monde.

A la suite de la prise en otage par l'Irak des ressortissants des "nations agressives" le 18 août, le président de la République déclare le **21 août qu'on est entré dans une "logique de guerre"**. La France décide de l'envoi d'hommes et d'instructeurs à Riyad, aux Emirats Unis et d'un **détachement précurseur d'hélicoptères de combat à Yanbu**.

Le 6 septembre, le président de la République réaffirme "nous sommes encore malheureusement dans une logique de guerre". La position française stipule qu'il ne saurait y avoir de compromis avec l'Irak tant que ce pays n'aura pas retiré ses troupes du Koweït et libéré les otages. Les directives du président de la République visent trois objectifs : renforcer l'embargo, contenir toute agression et servir la paix dans le respect du droit sans rien céder à la violence. C'est dans ce cadre que se déploiera progressivement le dispositif militaire français dans le Golfe Persique à partir du 13 août date de l'appareillage du Clemenceau pour le Golfe.

2 - Le dispositif militaire initial au Moyen-Orient

Quand, le 2 août, l'Irak envahit le Koweït, la France dispose sous les ordres de l'amiral commandant les forces maritimes de l'Océan Indien, d'une force navale prépositionnée dans cette zone de tension. Il s'agit pour l'essentiel de huit bâtiments de combat et de soutien et d'un avion de patrouille maritime basé à Djibouti. Ceci permet d'assurer dès le début du conflit une présence militaire française dans le Golfe arabo persique.

Deux frégates (Duplex et Montcalm), un pétrolier ravitailleur (Durance) et un avion de patrouille maritime Atlantic sont adjoints dans le courant du mois d'août à cette force prépositionnée. Le Duplex franchit le Canal de Suez dès le 7 août, le Montcalm fait de même le 12 août.

Devant le durcissement de la crise, le renforcement de ce dispositif est décidé le 9 août, le porte-avions **Clemenceau** ayant à son bord 42 hélicoptères de combat (30 Gazelle et 12 Puma), 4 avions de sûreté Alizée et 2 hélicoptères navals Dauphin appareille de Toulon le 12 août accompagné du croiseur anti-aérien **Colbert** et du pétrolier ravitailleur **Var**. Il est en Mer Rouge dès le 17 août, en mer d'Oman début septembre.

La mission et l'articulation des moyens militaires sont définies à partir du 9 août après les déclarations du président de la République faites à l'issue du conseil restreint tenu à l'Élysée. Mises en place progressivement à compter du 13 août jusqu'à la fin du mois, ces forces représentent un ensemble de plus de 9 000 hommes.

La mission confiée aux forces françaises comprend **trois volets** correspondant aux différentes décisions politiques prises. Il s'agit :

- d'être en mesure d'intervenir à tout moment là où cela serait nécessaire sur décision du président de la République,
- de participer au contrôle de l'application des sanctions décidées par l'ONU, conformément aux résolutions n° 661 et 665 du Conseil de Sécurité, cette dernière autorisant l'usage de la force,
- de se tenir prêt à toutes mesures de rapatriement de nos ressortissants au Koweït et en Irak.

Sur le plan militaire, ces objectifs ont été regroupés autour de trois missions qui ne sont pas forcément exclusives :

- la mission de contrôle de l'embargo (Artimon)

- la mission de présence dissuasive (Salamandre)
- la mission de soutien aux Etats menacés par l'Irak et qui demanderaient assistance (opération Busiris aux Emirats).

L'assistance militaire technique déjà en place dans plusieurs Etats du Golfe (Arabie Saoudite, Qatar, Emirats) est par ailleurs renforcée.

Toutes les unités opèrent sous commandement français.

Pour ce qui concerne les missions Artimon et Salamandre, les forces navales et aéroterrestres françaises sont placées sous le commandement de l'amiral commandant les forces maritimes de l'Océan Indien lui-même subordonné au chef d'Etat-Major des Armées.

Le dispositif militaire français est élaboré en fonction de ces 3 missions.

a) **La mission Artimon.** Le contrôle de l'application des mesures d'embargo est effectué par les forces dont dispose normalement l'amiral commandant les forces maritimes en Océan Indien, renforcées des deux frégates venues de métropole. Il est exercé dans le détroit d'Ormuz et ses abords, le détroit de Tiran à l'entrée du Golfe d'Akaba, le détroit de Bab El Mandeb au sud de la Mer Rouge.

Entre le 26 août et le 23 septembre, les bâtiments français ont ainsi **contrôlés 690 navires de commerce et en ont visité 11.**

Les différentes marines présentes sur zone opèrent de façon coordonnée. La France a souhaité qu'une **première coordination** s'exerce pour les pays concernés **dans le cadre de l'UEO.** Sous son impulsion, un début d'organisation a été mis en place. Ainsi une "directive particulière commune relative aux mesures de coordination des pays de l'UEO pour le contrôle de

l'embargo en mer" a été adoptée le 31 août. Des conférences de coordination des forces navales déployées dans les abords des détroits d'Ormuz et de Tiran se sont tenues sur les frégates Duplex et Montcalm.

Des "zones d'intérêt commun des nations de l'UEO" et des secteurs de patrouille UEO ont été définis.

Enfin des permanences de pétroliers appartenant à des marines de pays membres de l'UEO ont été organisées pour le ravitaillement en combustible des bâtiments de combat.

b) La mission Salamandre est organisée autour d'un groupe aéronaval parti le 13 août de Toulon. Ce groupe est constitué du porte-avions Clemenceau et de son groupe aérien composé de 42 hélicoptères du 5ème RHC (30 Gazelle et 12 Puma), de 4 Alizée (avions marines de sûreté) et de 2 hélicoptères navals Dauphin. Est également embarquée une compagnie d'infanterie du 1er RI et un échelon de défense sol-air. Participent également à ce groupe le croiseur antiaérien Colbert équipé de missiles de moyenne portée antiaériens Måsurca et de missiles mer-mer 38 Exocet ainsi que le pétrolier ravitailleur Var.

Ce groupe, après avoir relâché du 22 au 28 août à Djibouti, s'est dirigé ensuite vers la mer d'Oman pour effectuer une mission de présence et d'entraînement notamment aux Emirats et à Oman.

Les effectifs engagés dans ces deux missions sont de l'ordre de 3 400 hommes.

Il convient de mentionner l'existence dans la zone couverte par ces deux missions, d'autres forces de présence en particulier les forces maritimes présentes en permanence dans l'Océan Indien qui rentrent à tour de rôle dans le dispositif Artimon ainsi que celles présentes à Djibouti, dont la mission dans la situation actuelle reste la défense de la République de Djibouti. En outre, le

porte-avions Foch avec ses avions de combat a été mis en alerte à Toulon à 72 heures.

Au total, 9 400 militaires français sont présents au Moyen-Orient et en Océan Indien dans cette première phase.

c) Soutien à certains Etats arabes

Les autres missions constituent des réponses positives aux demandes adressées à la France par l'Arabie Saoudite et les autres Etats de la Péninsule comme s'y est engagé le chef de l'Etat le 9 août.

- **L'opération Busiris (Emirats Arabes Unis)**. A la demande des Emirats, la France a mis en place depuis le 1er septembre :

- un escadron de reconnaissance du 1er régiment de hussards parachutistes (190 hommes, 65 jeeps Peugeot P 4 et VLRA missiles Miian) dont la mission principale est l'instruction et la formation de personnel émirat,

- des éléments de défense antiaérienne : deux sections de Crotale avec unités d'acquisition et une section équipée de missiles sol-air Mistral. Ces sections sont en mission de protection de sites entre Abu Dhabi et Dubaï. L'ensemble de ces actions est regroupé au sein du dispositif Busiris dont le commandement est assuré par le colonel (Air) Mouroux à Abu Dhabi. Les dispositions pratiques ont fait l'objet d'échange de lettres entre les deux ministres de la Défense.

- **Arabie Saoudite**. La mise en place, sur demande saoudienne, d'un détachement d'hélicoptères à Yanbu a été réalisée dès le 10 septembre afin de servir d'élément précurseur à l'envoi et au débarquement de forces plus importantes. Composé d'une centaine d'hommes, le détachement met en oeuvre 6 hélicoptères dont 4 Gazelle et 2 Puma.

d) Assistance technique et fourniture de matériel. D'une manière générale l'assistance technique dont bénéficiaient les Emirats, le

Qatar et l'Arabie Saoudite a été renforcée et différentes demandes de matériels sont à l'étude ou déjà honorées.

*

* *

Jusqu'au 14 septembre, la logique du déploiement militaire français au Moyen-Orient exprimait une **circonspection clairement affichée**. L'agression irakienne contre la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït marque une évolution de la position française et détermine un renforcement du dispositif militaire français qui n'est pas, au demeurant, sans poser de réels problèmes.

III - LA SECONDE PHASE : LA POURSUITE DE L'OPÉRATION ARTIMON ET LA MISE EN PLACE DE L'OPÉRATION DAGUET

"La violation par les troupes irakiennes de la résidence de l'ambassade de France au Koweït est une **agression et nous y répondrons**". C'est dans ces termes que le président de la République commente l'agression du **14 septembre** depuis Bratislava où il est en voyage officiel. **Le 15 septembre, un conseil de crise restreint** se tient à l'Elysée et les décisions prises montrent une **évolution marquée dans la position française**. Fort de l'appui de Washington et des autres pays occidentaux, la réponse de la France à la violation de la résidence de l'ambassade comprend trois volets :

- **Un volet international** : demande de saisine du Conseil de Sécurité des Nations Unies tendant à obtenir : la condamnation de l'Irak pour violation de la convention de Vienne ; la définition de moyens d'action à l'encontre de pays ou d'entreprises qui ne respectent pas l'embargo ; l'extension de l'embargo au trafic aérien.

- **Un volet diplomatique** : l'expulsion d'un certain nombre de ressortissants irakiens en France (attachés militaires, militaires en stage de formation ...).

- **Un volet militaire** : la mise sur pied et l'envoi d'une force aéroterrestre d'environ 4 000 hommes dotée d'un puissant matériel de combat.

Les douze pays de la CEE condamnent également les intrusions de l'armée irakienne dans les différentes ambassades et une déclaration publiée à Bruxelles exige la "remise en liberté immédiate des Français enlevés" et invite "instamment les autorités irakiennes à respecter les dispositions du droit international".

Le 14 septembre 1990 marque un tournant dans l'attitude de la France et un durcissement dans son engagement militaire face à Saddam Hussein. La contribution jusque là symbolique apportée par la France dans le domaine terrestre et aérien devient significative. Le dispositif interarmées devient plus opérationnel et permet une participation plus active au sein de l'ensemble des forces. Jusqu'à la mi-septembre, seule la marine participait activement à la gestion de la crise dans le cadre des missions Artimon et Salamandre. Désormais, la mise sur pied de forces aéroterrestres et de forces aériennes implique la présence significative des deux autres armées dans le dispositif d'ensemble.

Cet effort militaire n'est cependant pas l'apanage de la France. D'autres pays occidentaux ou arabes annoncent le renforcement de leur dispositif. Les Anglais par exemple s'engagent davantage sur le plan terrestre avec l'envoi d'une brigade blindée et l'Égypte et la Syrie mettent en place des renforts en Arabie Saoudite.

Le commandement de l'opération Daguet est confié au général de corps d'Armée Michel Roquejeoffre commandant la FAR assisté de deux subordonnés : le général de brigade Mouscardes commandant la 6e DLB pour les forces terrestres, d'une part, et le général de brigade aérienne Gellibert pour les forces aériennes, d'autre part.

D'un effectif de plus de 4 000 hommes, le nouveau dispositif regroupe, d'une part, une force aéroterrestre de 3 700 hommes et, d'autre part, une force aérienne de 750 hommes.

La force aéroterrestre composée de régiments de la FAR et principalement de la 6e DLB comprend en particulier 200 blindés, 48 hélicoptères, 48 AMX 10 RC, 12 VAB "Hot". Elle regroupe :

- un régiment d'hélicoptères de combat avec 42 hélicoptères (30 Gazelle et 12 Puma du 5e RHC et 6 hélicoptères du 3e RHC),
- un régiment d'infanterie à capacité antichar sur VAB constitué principalement à partir du 2e REI de Nîmes et accessoirement du 21e RIMA de Fréjus,
- une compagnie de génie venant du 6e REG basé au camp de l'Ardoise dans le Gard,
- une section d'artillerie de missiles sol-air Mistral à très courte portée du 35e régiment d'artillerie parachutiste de Tarbes,
- des moyens de commandement fournis par le 6e RCS de Nîmes,
- un groupement de soutien logistique.

La force aérienne forte de 750 hommes et d'une trentaine d'avions de combat regroupe :

- un échelon de commandement,
- un échelon d'appui avec :
 - . 8 Mirage F1 CR (reconnaissance et appui) de la base de Strasbourg Entzheim
 - . 8 Jaguar pour l'appui sol de la base de Toul Rosières,
- un escadron de défense aérienne équipé de 8 Mirage 2000 de la base d'Orange,
- un échelon de ravitaillement avec 2 C 135,
- un échelon de transport composé de 5 C 160,
- un échelon de transmissions,
- un échelon de soutien et de protection.

Mises en alerte dès le 15 septembre, ces forces ont été acheminées vers l'Arabie Saoudite selon des modalités différentes en fonction de la localisation géographique initiale des unités. La force aéroterrestre a rejoint le port de Yanbu avant de gagner la zone de déploiement définie pour les forces françaises dans la région d'Al Farafra située au nord-ouest de l'Arabie Saoudite.

C'est le porte-avions Clemenceau qui a débarqué le premier le régiment d'hélicoptères de combat le 23 septembre à Yanbu avant de reprendre la mer et de rallier Toulon pour le début octobre.

Le gros des unités de la 6e DLB a été embarqué à Toulon à partir du 21 septembre sur des navires civils affrétés pour l'opération (car ferries et cargos) et les forces françaises devraient se déployer début octobre en Arabie Saoudite.

Le problème reste le déploiement des moyens aériens qui nécessite la définition de zones de stationnement pour lesquelles des négociations sont en cours.

*

* *

L'opération Daguet prend en fait la relève de l'opération Salamandre et apparaît comme une **opération d'envergure** compte tenu des moyens en personnels et matériels mis en place. Déjà engagée sur mer dans les opérations de contrôle de l'embargo, la France s'est, depuis le 15 septembre, impliqué de fait dans le dispositif aéroterrestre international et témoigne ainsi d'une solidarité plus grande avec ses alliés et les pays arabes. Compte tenu des forces présentes dans la région Nord de l'Arabie Saoudite, une coordination permanente est nécessaire afin d'éviter une simple juxtaposition des forces. En particulier, la zone de déploiement, les missions, les liaisons et la logistique ont fait l'objet de négociations avec les autorités saoudiennes. En outre, il convient de tenir compte de la présence écrasante des Américains qui alignent dans le Golfe près de

150 000 hommes, 500 avions et 45 navires dont 4 porte-avions et assurent la couverture du renseignement grâce aux radars des Awacs.

Sans grande portée pendant les périodes où il n'y a pas de menace, le **problème du commandement en période de tension est fondamental** et particulièrement complexe pour la France dans la mesure où cette dernière entend garder seule la décision d'ouvrir le feu et d'engager les hostilités. Les règles d'engagement en cas de conflit demandent à être précisées dans l'hypothèse où serait mis en place un commandement militaire intégré qui irait au-delà d'une simple coordination telle qu'elle peut être pratiquée en période normale.

La coordination de forces de différentes nations pose en outre les problèmes classiques mais réels d'**interopérabilité** compte tenu de la diversité des matériels et des procédures mises en oeuvre. L'appartenance à l'Alliance Atlantique de la majorité des forces ou l'homogénéité des formations des personnels dispensées aux Etats-Unis permettent de limiter les difficultés de cette nature.

Sur le **plan opérationnel et logistique**, le déploiement de forces dans le cadre d'une action extérieure fait toujours apparaître les problèmes classiques d'adaptation des forces à la mission et d'**insuffisance de capacité de transport** que ce soit par voie maritime ou aérienne. Une réflexion, sur ces lacunes devra impérativement être engagée lors de la révision de la loi de programme en 1991.

Enfin sur le **plan financier**, l'intervention militaire dans le Golfe n'est pas sans incidence sur le montant des dépenses publiques. Il est cependant particulièrement difficile d'en évaluer le coût à ce jour en raison des incertitudes sur la durée et l'intensité de la crise dans le Golfe. En fait, il s'agit de l'estimation d'un surcoût c'est-à-dire d'un montant de frais de fonctionnement supplémentaires directement liés aux opérations en cours et non initialement prévus lors de l'élaboration du budget.

Une première évaluation fait avant le 14 septembre par le ministère de la Défense estimait, ce surcoût à 150 millions de francs par référence à l'opération Prométhée effectuée dans le Golfe en 1988.

Dans le cas présent, il apparaît que les moyens mis en oeuvre sont très différents de ceux qui avaient été engagés lors de l'opération Prométhée et que la référence semble peu adaptée pour évaluer avec réalisme le surcoût effectif de l'opération actuelle. Des estimations sont en cours. **Elles pourraient, en l'état actuel des forces déployées, dépasser 300 millions de francs par mois.**

Le règlement de l'opération devrait en toute hypothèse faire l'objet d'un collectif budgétaire.

TROISIÈME PARTIE

QUELQUES CONCLUSIONS

I - L'INSUPPORTABLE SITUATION DES OTAGES OCCIDENTAUX AINSI QUE DES RÉFUGIÉS

Le sort des quelque 5 500 **otages** occidentaux retenus en Irak et au Koweït, parmi lesquels plus de 350 de nos compatriotes, n'a **pas un seul instant été oublié par votre délégation**. La dégradation de la situation personnelle de certains des otages français menacés jusque dans leur emploi accroît leur détresse et implique des **mesures immédiates de solidarité** auxquelles l'Etat comme l'ensemble des entreprises exportatrices devront participer. **Les menaces physiques ainsi que les pressions psychologiques qui pèsent sur les otages comme sur les diplomates occidentaux sont odieuses. Il doit être clair que l'exécution, partielle ou subtilement sélective, de ces menaces entraînerait des conséquences définitives pour le régime du président irakien.**

L'intérêt légitime et prioritaire que votre délégation porte aux otages occidentaux dont le sort constitue pour elle un **problème global qui ne doit pas faire l'objet de traitement national séparé n'occulte pas pour autant à ses yeux le drame des réfugiés** indiens, égyptiens, yéménites, koweïtiens ou originaires du Bangladesh ou d'autres pays. Ce drame concerne des masses humaines importantes, dont la situation de dénuement et d'abandon n'est pas admissible. Il constitue aussi **l'un des aspects intolérables de la situation créée par l'agression irakienne, en même temps qu'il est un révélateur de plus de la réalité du régime irakien.**

II - L'EFFICACITÉ DE L'EMBARGO

1 - Une efficacité réelle

L'efficacité de l'embargo apparaît **très réelle et d'ores et déjà tout à fait sensible**. Cependant **la durée, au bout de laquelle les conséquences de l'embargo seraient décisives, fait l'objet d'estimation variant entre une durée de 3 mois et une durée d'un an.**

Les exportations de pétrole qui constituent 95 % des ressources de l'Irak sont pratiquement interrompues. L'effet de cette situation cumulé au blocage des avions irakiens privent l'Irak de la plus grande partie de son **potentiel financier**, et, partant, d'une partie de son aptitude à contourner l'embargo.

Les résultats de l'embargo apparaissent très nets sur l'approvisionnement en **matériel militaire** et notamment en technologie sensible et en pièces de rechange, les plus nécessaires aux armements sophistiqués (composants électroniques, missiles, roues d'avions, etc ...). Des pénuries apparaissent déjà dans des **secteurs ponctuels** : certains produits alimentaires font défaut, la pâte à papier, support d'une partie de l'emprise du régime sur les populations devient rare. **Le soutien des populations et de l'armée au régime** semble affecté par certains effets de l'embargo (problèmes sanitaires, défaut de paiement des soldes et de certains traitements, aggravation des conditions de vie), mais aussi par **l'isolement du pays** qui commencerait à être fortement perçu ainsi que les évolutions déroutantes des positions du président irakien.

L'embargo aérien augmentera les conséquences de cette situation moins par ses effets directes qu'en raison du fait qu'il permettra de désigner plus clairement les Etats, les compagnies aériennes et les sociétés qui ne l'appliquent pas, et d'augmenter de ce fait les pressions internationales.

2 - Les capacités de l'Irak à survivre à l'embargo ne doivent pas, pour autant, être négligées

La contrebande côtière traditionnelle dans les eaux de faible profondeur échappant de ce fait à l'embargo maritime constitue un flux d'approvisionnement qui existerait également par voie terrestre clandestine, notamment par la Turquie.

L'ensemble de nos interlocuteurs a fortement critiqué le rôle de contournement de l'embargo joué par la **Jordanie** et par le **Yemen**. L'existence d'une filière allant du Liban à Chypre a été plus discrètement évoquée. Les critiques sont plus nuancées à l'égard de l'**Iran** qui ne contournerait que marginalement l'embargo, en évitant

de fournir les denrées et les matériaux, notamment militaires, qui font le plus défaut à l'Irak. Le problème du degré de vigueur dans l'application de l'embargo ferait en outre l'objet de débats animés au sein de l'équipe dirigeante iranienne.

III - LE CARACTÈRE A LA FOIS CIRCONSPECT ET FERME DU DISCOURS DES AUTORITÉS POLITIQUES SAUDIENNES ET EMIRATIENNES

1 - Le choix clair en faveur d'une solution non militaire

Se félicitant des positions prises par la France, l'ensemble de nos interlocuteurs s'est prononcé en faveur d'une **application stricte et complète de l'embargo**, à l'exclusion d'une solution militaire. Nos interlocuteurs se sont montrés favorables à une extension de l'embargo au transit aérien et ils ont eu des mots **très durs pour les États qui enfreignent l'embargo**, en particulier la Jordanie et le Yémen.

Quant aux **forces militaires "arabes et amies"** présentes sur le territoire des deux États, elles sont présentées comme répondant à des préoccupations purement défensives afin de dissuader toute nouvelle agression, d'augmenter l'isolement de l'Irak et d'accroître la pression internationale à l'encontre du régime de ce pays.

2 - Les préalables absolus à toute négociation

Sans exclure des négociations ultérieures qui pourraient notamment porter sur l'accès de l'Irak à la mer, les autorités saoudiennes comme celles des émirats excluent toute négociation qui ne serait précédée de la réalisation de **deux conditions préalables absolues** : **le retrait de toutes les forces irakiennes du Koweït**, d'une part, et **le rétablissement du régime légitime du Koweït**, d'autre part.

La réalisation de cette dernière condition paraît devoir poser des problèmes avec la **proposition du président de la République** formulée le 24 septembre à l'Assemblée Générale des Nations Unies, et qui a évoqué la perspective "**d'expression démocratique des choix du peuple koweïti**". Le problème est en effet aigu dans la mesure où plusieurs de nos interlocuteurs ont dénoncé les opérations d'évacuation d'une partie de la population koweïtie (femmes, enfants, hommes de plus de 45 ans) au profit de ressortissants irakiens qu'il sera difficile de distinguer des vraies populations koweïties.

Nos interlocuteurs se sont montrés réservés, voire franchement hostiles, à l'égard des **tentatives de médiation** (OLP, Jordanie, etc ...) **en cours** dans la mesure où ces médiations risquent d'offrir des concessions à l'Irak à la suite d'une agression dont les effets doivent, selon l'ensemble de nos interlocuteurs, au préalable être entièrement gommés.

3 - La critique rigoureuse et définitive du président irakien

La fermeté de nos interlocuteurs est confirmée par une **hostilité déclarée à la personne même du président irakien** accusé d'avoir trompé plusieurs dirigeants arabes dans la phase de négociation qui a précédé la crise, d'obéir à des ambitions purement nationales, voire personnelles et -en tout cas destabilisatrice pour la paix mondiale- et, enfin, d'être dénuée de toute crédibilité quant à la pérennité des garanties -jugées toutes provisoires- qu'il pourrait concéder. Cette fermeté repose sur un fort distingo entre la personnalité du président irakien fortement dissociée du peuple irakien, "arabe et ami". En dépit d'une grande prudence d'expression, la personnalité du président irakien, a très généralement été jugée comme un **obstacle** à la paix dans la région, voire dans le monde. Ses références aux frontières d'Israël, à la guerre sainte, à la situation au Liban ou à l'aide pétrolière au tiers-monde ont été jugées comme des manoeuvres de diversion ne répondant pas à des préoccupations majeures chez lui, sa préoccupation principale étant personnelle et nationale.

IV - LES DONNÉES MILITAIRES DU PROBLÈME

1 - Le potentiel militaire irakien est impressionnant mais parfois surestimé

Le potentiel militaire irakien est jugé **massif** puisque **plus important en effectifs, en chars et en artillerie que les forces de défense mises en place pour le contrer.**

Cependant, ce dispositif est marqué, en dépit de **puissants moyens sol air**, par une **nette infériorité sur le plan aérien, sur le plan de l'acquisition des objectifs ainsi que sur celui, décisif, de la guerre électronique.**

Son positionnement est **défensif et peu mobile.** Cependant des **possibilités d'attaque rapide** à partir de secondes lignes équipées en matériels modernes ne doivent pas être négligées.

L'activité aérienne (moins de 40 sorties par jour) s'affaiblit et la **maintenance des matériels les plus modernes subit le contrecoup de l'embargo pour affecter leurs capacités opérationnelles.**

Des **problèmes de commandement** consécutifs aux **épurations successives** ainsi qu'aux **multiples revirements successifs** de la politique du président irakien existent. Ils sont augmentés par une certaine **lourdeur des procédures** liées au caractère centralisé du régime. Des difficultés peuvent apparaître au niveau de la **condition psychologique de l'armée** ainsi que des **retards dans la liquidation des soldes.** Le mauvais état sanitaire et alimentaire de certaines unités doit être noté.

La **menace chimique** existe, mais elle est relativisée car l'Irak ne posséderait pas la capacité de projection de ce type d'agression au moyen de missiles. Cette menace ne pourrait provenir

que de l'artillerie (jusqu'à une distance d'une soixantaine de kilomètres) ou de l'aviation jugée très vulnérable en raison de la qualité et de la densité du système de défense aérienne (AWACS, missiles sol air, supériorité en avion de chasse) mis en place face à l'Irak.

2 - L'importance du potentiel américain

Le nombre, la puissance et les performances des moyens mis en oeuvre par les Etats-Unis ont impressionné la délégation. Ces moyens **antichar** (hélicoptères, avions, missiles, chars), **terrestres** (artillerie, chars, véhicules d'infanterie), **aériens** (F 15, divers types de bombardiers équipés de systèmes air sol à forte allonge et très précis, **électroniques** (radar, awacs, avion de guerre électronique), **spatiaux** (satellites d'observation de divers types), **maritimes** (3 porte-avions, etc ...), **missiles de croisière** à très grande précision sont de nature à vouer à l'échec **toute nouvelle agression qui pourrait en outre servir de prétexte à une inexorable destruction à distance du potentiel militaire irakien.**

A cet égard, votre délégation a été frappée par la capacité du dispositif américain (moyens d'observation radar, photographiques, électroniques, infrarouge, etc ...) à avoir une **connaissance extrêmement élaborée et précise des moyens irakiens** ainsi que de leur gamme possible d'utilisation. Votre délégation a également eu connaissance des capacités de précision et d'attaque à distance (missiles de croisière, missiles air sol, bombes antipistes, obus guides, avions stealth F 117, troupes parachutistes très entraînées notamment au combat nocturne, etc ...) des forces américaines. L'ensemble de ces moyens rendraient envisageables des **actions très ponctuelles** contre des objectifs militaires ou militaires industriels sans préavis qui pourraient avoir des effets décisifs sur la pérennité de l'ensemble du dispositif irakien ainsi que sur la stabilité de son régime. De telles perspectives ont cependant été réfutées.

3 - Le risque politique de la présence des troupes américaines

Le message du commandement en chef des troupes américaines est clair. Les forces américaines ne seraient pas là pour

attaquer, mais pour dissuader une nouvelle agression et pour appuyer l'exécution des décisions du Conseil de Sécurité.

La durée ne serait pas non plus un obstacle. La solidarité occidentale jouant, les forces américaines seraient présentes tant que les autorités soudiennes le souhaiteront.

Le caractère exogène, dans le monde arabe, de la présence américaine est réel. Le caractère répulsif de cette présence auprès de certains états, de certaines organisations et de certains mouvements est contestable. Il est cependant en partie atténué pour beaucoup, notamment en Arabie Saoudite et dans les Emirats par la mise en avant du rôle des forces de pays arabes (Egypte, Syrie, Maroc, etc ...) déployées en nombre non négligeable face au Koweït et à l'Irak ainsi que par l'existence d'un commandement en chef dirigé par un général saoudien. La présence d'autres forces occidentales, surtout françaises -moins en raison de leur puissance et de leur nombre que compte tenu des positions traditionnelles de la France à l'égard du monde arabe- contribue également à atténuer cet effet politique par ailleurs certain. C'est dans cette perspective que la présence de forces soviétiques serait considérée comme bienvenue par les autorités saoudiennes.

V - LE ROLE DE L'URSS

1 - L'URSS bénéficiaire de la crise ?

Absente du théâtre militaire et relativement discrète sur le plan diplomatique par rapport aux Etats-Unis, l'URSS apparaît comme l'un des acteurs majeurs de cette crise. Nos interlocuteurs ont, pour la plupart, insisté, d'une part, sur le rôle déterminant joué par l'URSS dans l'adoption de toutes les résolutions du Conseil de Sécurité et, d'autre part, sur l'influence décisive que pourrait continuer d'exercer l'URSS en augmentant encore les pressions qu'elle a commencé à exercer sur l'Irak.

La crise semble en outre avoir, jusqu'alors, plus servi les intérêts de l'URSS que ceux des Etats-Unis, pourtant plus fortement engagés diplomatiquement et militairement.

En effet dans cette affaire, l'URSS :

- a renforcé sa position mondiale en confortant sa nouvelle image d'Etat respectueux du droit sur la scène internationale ;
- n'a pas altéré fondamentalement son image ni ses perspectives auprès des Etats et des mouvements arabes favorables à l'Irak lorsque la crise entrera dans sa phase de règlement ;
- n'a pas complètement rompu avec l'Irak, où la présence de conseillers soviétiques et la persistance d'un traité d'amitié n'obèrent pas les possibilités pour l'URSS de jouer un rôle dans l'avenir de cet Etat ;
- a bénéficié de l'augmentation des cours du pétrole et d'une aide occidentale accrue.

2 - La persistance de lourdes incertitudes

L'ampleur et la persistance possible du déploiement militaire américain n'ont pas été sans provoquer de forts remous au plus haut niveau de l'armée soviétique. L'attitude du président Gorbatchev à l'égard de la position américaine a fait l'objet de critiques importantes en URSS et notamment dans les milieux militaires. Lorsque l'on mesure le rôle d'arbitre que certains éléments de l'armée soviétique seraient tentés de jouer dans la crise actuelle que traverse l'URSS, les conséquences sur la vie politique intérieure en URSS de la position du président Gorbatchev dans cette crise ne doivent pas être minimisées.

Ce risque peut être également lourd de conséquences sur l'ampleur et l'évolution de la crise du Golfe elle-même compte tenu des liens formels (traité d'Amitié) et réels (conseillers) qui continuent d'unir l'URSS à l'Irak.

Ces éléments ainsi que ceux qui précèdent peuvent également peser sur la gestion par les États-Unis du facteur temps face à l'Irak.

VI - LE DISPOSITIF FRANÇAIS : DES MOYENS COHÉRENTS MAIS TARDIVEMENT MIS EN PLACE

Nous serons brefs sur ce point qui a fait l'objet de la seconde partie du présent rapport.

1 - Des moyens modernes, cohérents et significatifs

Votre délégation considère que les moyens actuels du dispositif français sont **modernes, cohérents et significatifs** : forces maritimes aptes à participer efficacement au respect de l'embargo ; forces aéro-terrestres significatives, modernes et mobiles (régiment d'hélicoptères de combat et moyens modernes de combat terrestre mobile) ; escadron Jaguar d'attaque au sol ; moyens autonomes de défense aérienne (Mirage 2000) et d'acquisition des objectifs (Mirage FICR) ; armements sol air. Ces moyens, complémentaires les uns avec les autres, permettent à la France d'affirmer une **présence militaire à la hauteur de son rang mondial**. Cette présence, lorsque son déploiement sera achevé, s'exprimera par un ensemble de forces et de moyens techniques dont la **puissance de dissuasion ou d'action est importante et dont la complémentarité autorise une mise en oeuvre autonome, dans le cadre d'un commandement qui ne pourrait être qu'unique dans le cas où des opérations militaires auxquelles la France aurait décidée de s'associer seraient engagées**.

2 - Des moyens tardivement mis en place

Ces moyens ont cependant **tardivement été mis en place dans leur cohérence actuelle**. A défaut de l'envoi initial du porte-avions Foch, le **dispositif maritime a été d'emblée tributaire de la protection aérienne américaine ce qui peut paraître**

contradictoire avec la volonté affirmée d'indépendance nationale dans cette crise.

Le choix initial de l'envoi d'un régiment d'hélicoptères de combat obéit à une logique qui n'est pas incontestable. Son acheminement a été lent, coûteux et pénible pour les équipages. L'état du porte-avions Clemenceau dont les insuffisances dues à l'usure excessive de matériels insuffisamment renouvelés ou hors d'âge est une nouvelle fois apparu.

Un régiment d'hélicoptères de combat impose en outre une importante logistique, des moyens de protection terrestre et des capacités de transport qui constituent la faille, une fois de plus mise en lumière, de la Force d'Action Rapide.

Enfin, la coordination opérationnelle imposée par un régiment d'hélicoptères de combat dans le cadre d'un ensemble de forces appartenant à plusieurs Etats pose -malgré les apparences- plus de problèmes -ne serait-ce qu'en raison de la nouveauté de ce type d'unité- que la mise en oeuvre d'avions de combat parfaitement rôdés dans le cadre des procédures de l'Alliance atlantique conciliant les exigences de promptitude opérationnelle avec les nécessités d'autonomie politique.

Le déploiement initial d'un dispositif aérien aurait dans ces conditions pu apparaître politiquement et militairement plus significatif sans pour autant altérer le nécessaire libre arbitre national face aux développements imprévisibles de cette crise.

Le caractère tardif du déploiement militaire aérien français a en outre rendu difficile la recherche de pistes tant à la fois efficacement protégées et non excessivement éloignées des moyens terrestres de l'opération Daguet.